



DEMANDE D'ABANDON DE CONCESSION

Service Etat Civil /
Cimetière
Tél : 04.94.19.67.00

Nom et prénom du concessionnaire :

.....

Concession n°

Cimetière n°

Acquise le

Vous devez joindre à votre demande votre **pièce d'identité**. Si vous n'êtes pas le concessionnaire et si ce dernier est décédé, vous devez en plus joindre **la preuve du lien de filiation** (acte de naissance, livret de famille...). Si vous êtes plusieurs ayants-droits, il faudra également **une attestation datée et signée** de votre part comme quoi vous vous portez fort pour tous les ayants-droits et qu'ils sont tous d'accord pour l'abandon de la concession.

Je soussigné (e).....

Demeurant à

.....

Agissant en qualité de ⁽¹⁾

Concessionnaire ou seul ayant-droit du concessionnaire décédé – vivant ⁽¹⁾

Copropriétaire, procédant avec l'autorisation de tous les copropriétaires et ayants-droits⁽²⁾

DÉCLARE ABANDONNER LA CONCESSION RÉFÉRENCÉE CI-DESSUS ET AUTORISE LA COMMUNE DE PUGET-SUR-ARGENS À EN DISPOSER.

**JE M'ENGAGE À GARANTIR LA VILLE DE PUGET-SUR-ARGENS,
CONTRE TOUTE RÉCLAMATION QUI POURRAIT SURVENIR
À L'OCCASION DE CE RENOUVELLEMENT OU DE CET ABANDON.**

Fait à Le

Signature

(précédée de la mention « LU et APPROUVÉ »)

Une fois ce document rempli, vous pouvez venir le déposer au service Etat Civil sans rendez-vous sur nos horaires d'ouverture ou l'envoyer complet à : etatcivil@mairie-puget-sur-argens.com